

Agreste Basse et Haute Normandie

Données Hors Série

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



La filière laitière dans le bassin laitier normand En route vers un monde sans quotas

Dans le bassin laitier normand, qui regroupe Basse et Haute-Normandie, 32 000 emplois sont directement liés à la filière lait. La fin des quotas laitiers en 2015, la mondialisation, le renchérissement des matières premières, sont autant d'éléments qui vont transformer les rapports de force des différents acteurs de la filière. Les produits laitiers normands jouissent d'une réputation mondiale mais leur marché reste essentiellement hexagonal. Pour s'ouvrir davantage à l'international, les entreprises de transformation et de collecte s'organisent, sous le contrôle de grands groupes. Les exploitations s'agrandissent et la productivité des vaches augmente, mais pour les plus âgés des éleveurs, la question du successeur reste souvent sans réponse.

L'imagination collective associe souvent vaches laitières et Normandie. Le cheptel normand compte 585 000 vaches laitières. C'est la première production animale de la région. La filière laitière est donc une filière essentielle en Normandie. Jusqu'à la table du consommateur, nombreux sont les acteurs qui se succèdent : les éleveurs produisent le lait, que les collecteurs livrent aux industriels, qui le transforment en beurre, fromages ou autres produits laitiers. Au total, en 2010, la filière lait procure 32 000 emplois directs, soit 28 500 emplois en équivalent temps-plein (ETP) dans le bassin laitier normand, territoire réunissant la Haute et la Basse-Normandie. Les exploitations laitières fournissent à elles seules plus des trois quarts de ces emplois (22 000 ETP), en Basse-Normandie essentiellement.

Le marché du lait entre dans une ère nouvelle qui marquera l'ensemble de la filière, au-delà de l'industrie laitière. Outre l'arrêt des quotas prévu en France et en Europe en 2015, la filière

laitière est aujourd'hui confrontée à la volatilité des marchés et doit envisager l'émergence de la consommation de masse en Asie tout comme la concurrence de pays fortement exportateurs tels la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les USA. Les acteurs normands s'adaptent. Les producteurs laitiers modifient leurs techniques d'élevage pour faire face à l'augmentation des charges de production. La contractualisation vise à accroître la lisibilité et la sécurité dans les rapports entre les producteurs et les entreprises collectrices. Les entreprises de collecte et/ou de transformation s'agrandissent pour peser sur les marchés, parfois au travers de fusions-absorptions comme Agrial et Elle et Vire ou encore Eurial. Elles cherchent aussi de nouveaux débouchés notamment à l'exportation.

Une notoriété mondiale

La Normandie possède un atout face à la mondialisation du marché : sa notoriété. Elle est le premier bassin

français producteur de fromages frais de vache et les produits finis ultra-frais (fromages frais, yaourts) représentent à eux seuls 44 % des fabrications de produits finis laitiers. De même, elle pointe en première place pour ses fromages normands (Camembert, Livarot, Pont-l'Évêque) et pour le lait concentré. Elle arrive en seconde position pour la production des crèmes, desserts lactés, matières grasses, poudres infantiles et poudre de babeurre.

Les entreprises normandes de transformation laitière produisent essentiellement pour le marché national, produits intermédiaires en tête (lait concentré vrac et babeurre en vrac). Les exportations ne constituent qu'un peu plus d'un cinquième de leur chiffre d'affaires et sont pour les trois quarts destinées au marché européen. Le marché asiatique, principalement le marché chinois, est encore peu développé, même si la Chine vient chercher jusqu'en Normandie du lait infantile pour une demande intérieure considérable. Grâce à cette demande,

la Normandie qui était quatrième bassin producteur de lait infantile en 2003 est passée au deuxième rang en 2010. Pour conquérir de nouvelles parts de marché, y compris sur les marchés nationaux, les industriels normands semblent miser à la fois sur de nouveaux produits, comme les protéines de lait, et sur la diversité des fabrications. Les fromages fondus, crèmes, yaourts, matières grasses, fromages et autres produits bio, progressent sensiblement.

En revanche, la production de fromages de vache (hors frais) a baissé de 2 % en Normandie entre 2003 et 2010. Parmi eux, les productions plus traditionnelles de Camembert, Livarot ou Pont-l'Évêque, qui font l'image de la Normandie, baissent de 10 %. Pourtant, en France, dans le même temps, la production des fromages à pâte molle, emmental, meules à trou et mozzarella, augmentait de 8 %. Les AOP normandes ont donc un défi à relever.

6 700 emplois dans l'industrie laitière

En Normandie, les entreprises de collecte et de transformation emploient 6 700 personnes, soit 6 500 ETP. Elles conditionnent et surtout transforment le lait en produits variés, tant intermédiaires que finis. Ces emplois sont répartis dans 71 établissements et même 58 si on ne compte que ceux qui emploient des salariés. L'industrie laitière ne représente que 3,3 % des emplois de l'industrie normande, un poids faible au regard de sa notoriété.

Les dynamiques de la filière laitière face à la fin des quotas

La gestion des quotas laitiers, instaurés en 1984, a subi diverses modifications pour aboutir en 2015 à leur disparition. Gérées actuellement par bassin laitier sous l'égide du préfet coordonnateur, les références laitières individuelles sont liées au foncier. La fin des quotas annonce ainsi l'arrêt du contingentement de la production géré par l'État et une possible redistribution de la production sur le territoire national.

Or, la Normandie est le deuxième bassin laitier français en production de lait de vache. La part de l'emploi agricole liée à la filière laitière y est importante, tout comme la présence

accrue des industries laitières sur tout le territoire.

Les Draaf de Haute et Basse-Normandie ont ainsi mené, en partenariat avec l'Insee, une étude visant à déterminer les dynamiques économiques de la filière (emplois, entreprises, démographie, mix produits). Elle répond au besoin d'identification, notamment des décideurs publics, des défis que la filière laitière normande doit relever à l'arrêt des quotas.

Conjointement à cette publication, les Draaf ont réalisé d'autres publications détaillées sur ce thème.

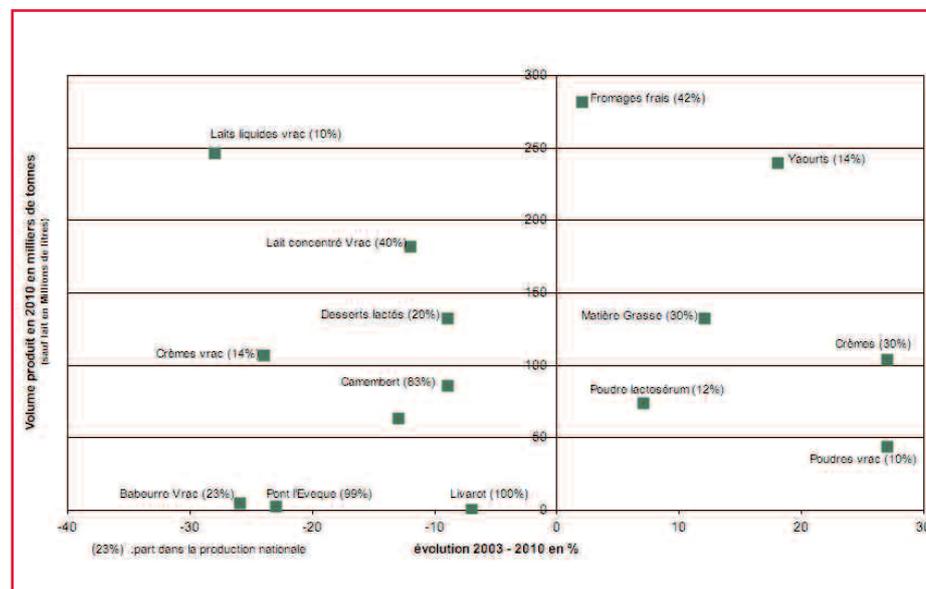
En 2010, 84 % des salariés travaillent dans un établissement de plus de 50 salariés. Avec 70 % d'ouvriers, l'industrie laitière est une industrie de main-d'œuvre, mais la part d'ouvriers qualifiés est supérieure à la moyenne de l'industrie normande. Moins sensible aux aléas conjoncturels, elle offre des emplois à temps complet et à durée indéterminée à la grande majorité de ses salariés. Leurs rémunérations sont même plus élevées que celles des ouvriers de l'industrie normande, qu'ils soient qualifiés ou pas.

Dans la région, la place de l'industrie laitière varie beaucoup d'un territoire à l'autre. La moitié des effectifs de la filière sont concentrés sur quatre zones d'emploi (Bayeux, Cherbourg, Rouen et Flers), où sont installées les plus grandes unités de transformation. Toutefois, la filière occupe une place très importante dans le Bessin où elle représente 40 % des effectifs industriels, et, à un degré moindre, dans le Pays d'Auge et la zone d'emploi de Saint-Lô (plus de 10 %).

Les groupes trustent la transformation laitière

Coopératives ou entreprises privées, les trois quarts des entreprises de transformation laitière normandes sont contrôlées par des groupes et emploient la quasi totalité des salariés. Vingt groupes sont présents en Normandie, mais le plus souvent leur tête est hors des frontières normandes. Seuls un tiers des salariés dépend d'un groupe normand. Incontestablement, le potentiel laitier de la Normandie attire les grands groupes internationaux et participe à son dynamisme agroindustriel. La solidité et la notoriété de ces structures permet aux entreprises normandes de bénéficier d'un environnement professionnel et compétitif, même si le pouvoir décisionnel n'est pas entre leurs mains. Et, en période de forte crise, cette importante implantation de groupes internationaux pourrait accentuer

Les principales productions laitières normandes



Source : Agreste - DRAAF de Basse-Normandie - Recensement agricole de 2010

des risques pour l'emploi dans la région. Toutefois, certains indicateurs financiers, comme le taux d'endettement, la productivité apparente ou encore l'intensité capitalistique, révèlent une industrie laitière en relative bonne santé par rapport aux autres industries. Par exemple, en 2010, le taux d'endettement se limite à 10 % contre 17 % pour les industries manufacturières.

La présence de grands groupes internationaux explique l'ampleur des restructurations de la filière laitière. Fusions - absorptions, agrandissements ou encore diversification d'activité ont été plus fréquentes dans le bassin laitier normand que dans les autres bassins. Ces restructurations en cours sont marquées non seulement par le regroupement d'entreprises, mais aussi, par l'intégration en leur sein des activités de collecte ou de transformation. Ces stratégies visent à apporter la sécurisation des approvisionnements et des débouchés. Au total, du fait de ces regroupements et de cette diversification, la moitié des entreprises de collecte a disparu depuis dix ans contre moins d'une sur dix parmi les entreprises alliant transformation et collecte.

Filière lait : le périmètre retenu dans cette étude

Dans cette étude, la Draaf et l'Insee ont convenu de limiter le périmètre de la filière laitière à l'élevage de vaches laitières, à la collecte et à la transformation du lait par l'industrie. Cette dernière activité comprend la fabrication de lait liquide et de produits frais (yaourts ...), de beurre, de crème, de fromage, de glaces etc. Elle intègre aussi la fabrication d'aliments à base de poudre de lait. Elle est construite à partir de la Nomenclature d'activités française (Naf).

Mais l'activité liée au lait s'étend au-delà de ces contours. Elle touche par exemple la fabrication d'équipements pour l'élevage des vaches laitières, celle d'équipements spécifiques à l'industrie laitière, le stockage des matières premières et des produits finis, le commerce de gros et de détail de laits et de produits laitiers...

La vente directe de produits laitiers encore marginale

En Normandie, grand bassin laitier organisé, la vente directe de produits laitiers est une activité de diversification liée à la motivation de l'exploitant. La clientèle potentielle pour la vente directe n'est pas captée (touristes, rurbains, résidences secondaires...).

La vente directe est peu usitée dans le bassin normand. Mais il en est de même dans le bassin Grand Ouest où la production laitière se concentre et dans le bassin Charentes-Poitou qui possède les plus gros quotas individuels. La part du chiffre d'affaires total lié à la vente directe de produits laitiers est inférieure ou égale à

50 % dans 80 % des exploitations pratiquant les circuits courts. Contrairement au reste de la France, la vente directe est davantage pratiquée en Normandie par les exploitations avec de grands troupeaux et la part de leur chiffre d'affaires liée à la vente directe n'est pas plus faible que pour celles ayant de petits troupeaux.

L'engagement des exploitations en circuit court est moindre en Normandie, comme dans le Grand Ouest. En 2010, 290 exploitations soit 3 % des exploitations laitières normandes commercialisent des produits laitiers via des circuits courts contre 5 % en France.

De plus en plus, les entreprises collectent et transforment

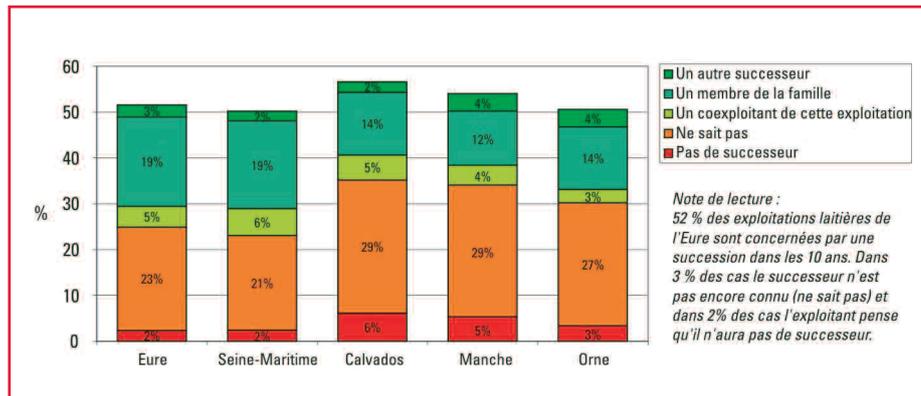
En aval de la production laitière, un tiers des établissements de la filière allient collecte et transformation. D'ailleurs, les trois quarts des établissements qui collectent le lait font aussi

de la transformation. Cette dualité se retrouve davantage dans les entreprises privées que dans les coopératives. Les premières visent surtout à sécuriser leur approvisionnement, tandis que les secondes aspirent à valoriser le lait collecté.

Même s'il est le plus souvent transformé sur place, par des établissements locaux, plus du tiers du lait produit en Normandie est collecté par des entreprises extérieures à la région. Certes les entreprises normandes collectent aussi à l'extérieur de la région, mais leur volume total de collecte reste inférieur au lait produit localement. Cet écart s'accroît depuis 2003. En effet, le volume collecté par les entreprises normandes a baissé de 12 % tandis que les livraisons de lait s'accroissent de 6 %. La transformation laitière en Normandie a du potentiel puisque la quantité de lait qu'elle transforme est supérieure à celle produite dans la région.

Au total, 34 établissements collectent en Normandie, dont 26 implantés dans le bassin laitier normand. Si les collecteurs privés couvrent quasiment tout le territoire, ils ne collectent que 57 % du lait livré. Le reste de la collecte est assuré par les coopératives sur à peine 40 % du territoire, mais avec des volumes moyens supérieurs. Avec 17 laiteries, les producteurs laitiers de la Manche ont un choix plus large que les producteurs de Seine-Maritime (9 laiteries). Or, avoir un choix plus large de laiteries pourrait faciliter les négocia-

Devenir des exploitations concernées par une succession dans les dix ans (un des exploitants est âgé de plus de 50 ans)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

tions des contrats mis en place en vue de la fin des quotas. Cette disparité, liée à la densité laitière, pourrait-elle nuire aux petits éleveurs les plus isolés ? En effet, les laiteries trouveront-elles un intérêt à collecter des exploitations les obligeant à parcourir une trop longue distance pour un petit volume ? Dans le cas contraire, les zones les moins laitières pourraient avoir du mal à subsister.

Plus de 25 000 emplois dans les exploitations laitières

La densité des exploitations varie fortement d'un département à l'autre. La Manche avec 4 600 exploitations laitières en 2010, est le département le plus spécialisé, à l'inverse de l'Eure, plus céréalière, qui en compte moins de 700. Au total, dans le bassin normand, près de 11 300 exploitations élèvent des vaches laitières, soit une exploitation sur trois. Le bassin normand représente ainsi 14 % des exploitations laitières en France et 16 % du cheptel laitier. Il se place à la deuxième place des bassins laitiers français, loin derrière le Grand Ouest qui produit deux fois plus de lait.

Depuis 2000, deux grands mouvements sont à l'œuvre. D'une part, la production s'est fortement concentrée. Le bassin normand a perdu le tiers de ses exploitations laitières, et le troupeau moyen est passé de 38 à 52 vaches. En Basse-Normandie, plus des deux tiers des exploitations laitières sont spécialisées dans le lait, alors qu'en Haute Normandie, la production laitière est souvent associée aux grandes cultures. Pour autant, les troupeaux ont des tailles moyennes équivalentes. D'autre part, la production moyenne par vache s'est accrue de 35 %, si bien que malgré la diminution du cheptel laitier de 11 %, la pro-

duction de lait dans le bassin a augmenté de 5 %, contre 1 % en France métropolitaine.

Dans l'ensemble du bassin normand, environ 25 700 personnes travaillent régulièrement dans les exploitations laitières, soit 38 % des actifs agricoles. L'ensemble représente l'équivalent de 22 000 emplois à temps plein. Selon l'orientation des départements, le poids du lait dans l'emploi agricole varie de 23 % dans l'Eure à 62 % dans la Manche.

Comparées aux exploitations sans lait, les exploitations laitières emploient une main d'œuvre plus familiale, et leurs salariés sont plus jeunes, plus souvent à temps partiel et encore plus majoritairement des hommes. Les exploitants, quant à eux, sont aussi un peu plus jeunes que leurs homologues non laitiers : un producteur laitier sur quatre a moins de 40 ans contre un sur cinq pour les systèmes sans lait. Ils sont aussi mieux formés, la génération des moins de 40 ans comptant 80 % de bacheliers agricoles dans ses rangs. Cette forte proportion est liée aux conditions d'obtention de la « dotation jeunes agriculteurs » (DJA), or les éleveurs laitiers sont les exploitants comptant la plus forte proportion de bénéficiaires de la DJA.

Un quart des éleveurs de plus de 50 ans sans successeur ?

Même si les éleveurs laitiers sont plus jeunes en moyenne, les questions de succession sont très présentes dans la profession. Elles concerneront plus de la moitié des exploitations laitières dans les dix prochaines années. Au total, 27 % de ces producteurs ne savent pas encore qui va leur succéder. C'est bien moins que pour les exploitations sans lait (41 %). Ces incertitudes pèsent davantage sur les

départements du Calvados (35 %) et de la Manche (34 %) pour trois raisons essentielles. Tout d'abord, dans ces départements, la présence d'éleveurs de plus de 50 ans est plus importante, tant en nombre qu'en proportion. Ensuite, la part de petits troupeaux y est plus élevée. Or les successions sont souvent mieux préparées lorsque le troupeau est grand : le niveau d'incertitude passe de 58 % pour les exploitations de moins de 10 vaches à 20 % pour les plus de 100 vaches. Enfin, la part d'incertitude atteint 32 % pour les exploitations laitières spécialisées, majoritaires en Basse Normandie contre 22 % pour les exploitations de polyculture et élevage laitier, plus fréquentes en Haute-Normandie.

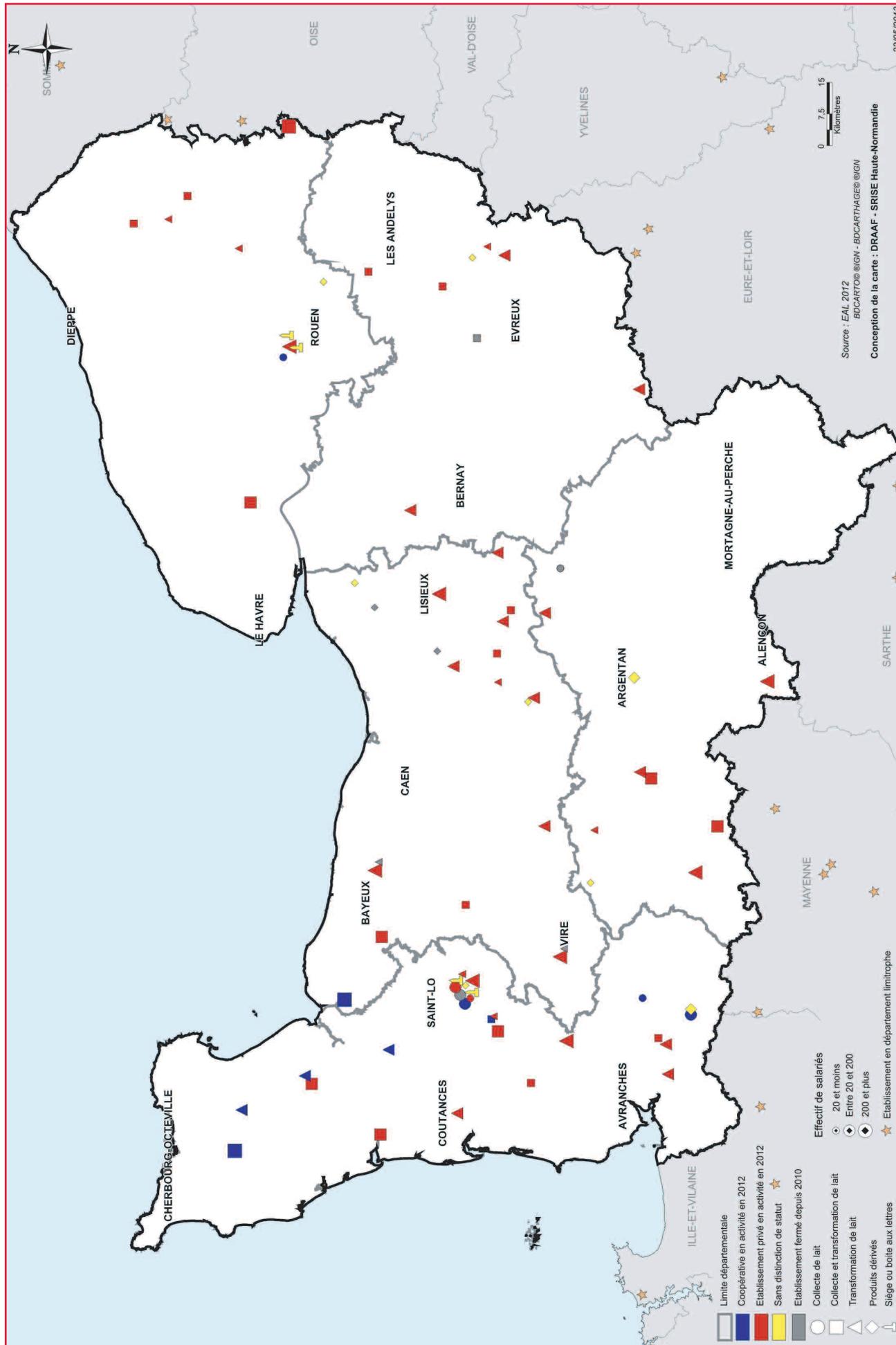
Ces exploitations à l'avenir incertain disposent d'un droit à produire de près de 850 millions de litres de lait, soit le quart de la référence laitière du bassin ; la Manche représente à elle seule 40 % de ce volume. Bien évidemment, la production ne va pas diminuer dans cette proportion, puisque dans le système actuel les volumes libérés par les cessations d'activité sont réattribués. Mais dans le système de l'après quotas, ils seront contractualisés entre producteurs et collecteurs. On peut s'attendre à une poursuite, voire une intensification de la concentration.

Environ 60 % des bénéficiaires récents de la DJA sont éleveurs laitiers. Comme lors de chaque grande réforme structurelle (réformes de la PAC 1992 et 2003, bilan de santé 2008), la prochaine réforme de la PAC et la fin des quotas pourraient amener les candidats à reporter la date de leur installation. La précédente crise laitière de 2009, suivie d'une année 2012 morose, pourrait aussi refroidir les vocations, surtout si les grandes cultures continuent d'assurer de meilleurs revenus avec moins de contraintes de travail. Cependant, le lait en Basse-Normandie reste une valeur sûre, d'autant plus que les conditions topographiques et pédoclimatiques restent en bien des endroits peu propices aux grandes cultures.

Pascal CAPITAINE
Aurélie CHARLES
Edith NAVELLOU
Insee

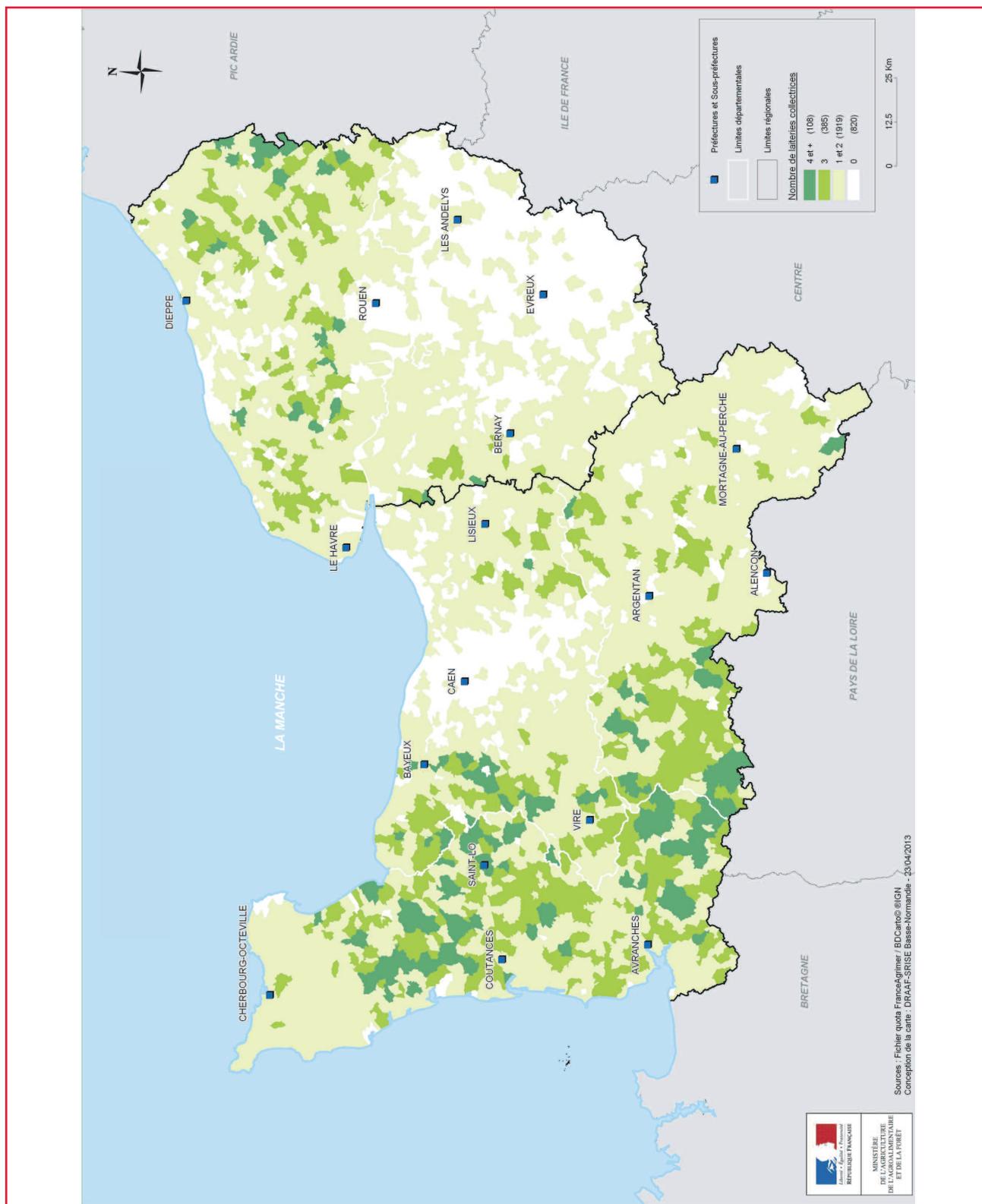
Michel DELACROIX
Draaf Haute-Normandie
Daisy DE LARTIGUE
Draaf Basse-Normandie

Établissements laitiers normands par type d'activité



Source : Agreste, DRAAF Haute-Normandie - EAL 2012

Nombre de laiteries collectant dans les communes du bassin laitier normand au 31 mars 2011



Source : Agreste, DRAAF Basse-Normandie - Fichier quota FranceAgriMer

Agreste Basse et Haute-Normandie

Hors Série - août 2013 - 2,50 €

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2013



Directeurs de la publication : François QUESNEL et Michel DELACROIX
Rédacteur en chef : Hélène MALVACHE
Composition : atelier national de composition et de diffusion du SSP à Beauvais, **impression** : SRISE
Dépôt légal : à parution
 ISSN : 1951-0411
www.agreste.agriculture.gouv.fr
<http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr>
 Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
 SERVICE RÉGIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE
Directeurs : Jean CEZARD (Basse-Normandie)
 6 boulevard du Général Vanier - CS 95181
 14070 CAEN CEDEX 5
 Tél : 02.31.24.97.41 - Fax : 02.31.24.97.00

Édith VIDAL (Haute-Normandie)
 Cité administrative - 2 rue Saint Sever
 76032 Rouen Cedex
 Tél : 02 32 18 95 94 - Fax : 02 32 18 95 97